

PARCOURS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE

MARDI 27 AOÛT

10 H : DÉPART DE LA FLAMME
 PARC DU CHÂTEAU
 DEVANT LA MAISON DE L'EMPLOI

ÉTAPE 1
 SORTIE DU PARC DU CHÂTEAU
 25, RUE DU DR. PAUL-BRUEL

ÉTAPE 2
 RUE DES MARLOTS
 > CHEMIN DES MARLOTS

ÉTAPE 3
 RUE ANDRÉ-MALRAUX
 PASSAGE DEVANT LE COLLÈGE

ÉTAPE 4
 RUE DE PARIS
 PASSAGE DEVANT LE STADE

11 H : ARRIVÉE DE LA FLAMME
 MAIRIE DE LOUVRES
 84, RUE DE PARIS

DES ZONES RÉSERVÉES AU PUBLIC ONT ÉTÉ MISES EN PLACE TOUT AU LONG DU PARCOURS. NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

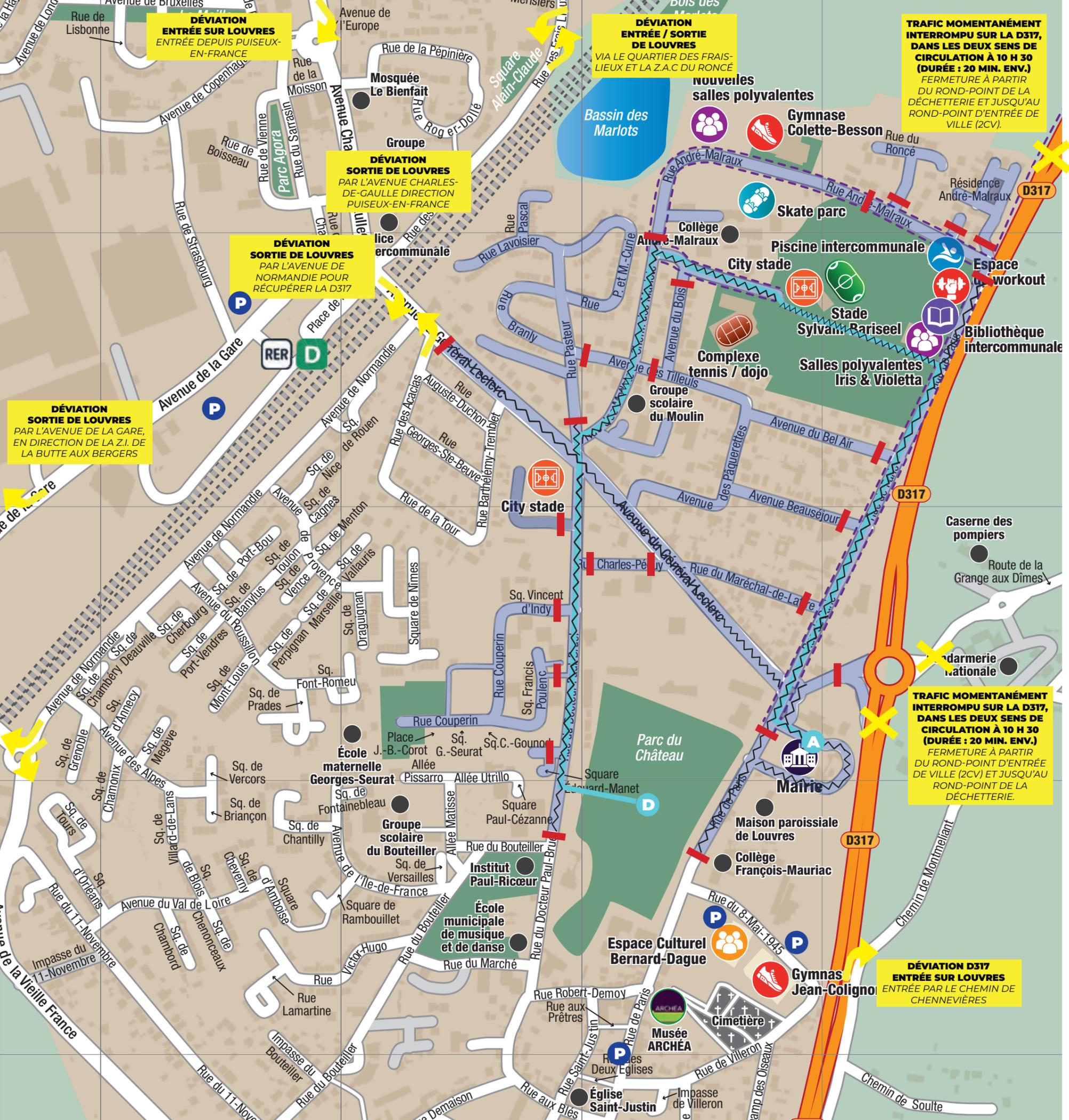
BLOCSTOP (OU BARRIÈRES)

ZONE INTERDITE AU STATIONNEMENT
 DU LUNDI 26 AOÛT À 18 H
 JUSQU'AU MARDI 27 AOÛT À 14 H.

ZONE INTERDITE À LA CIRCULATION
 MARDI 27 AOÛT
 DE 4 H (DU MATIN) À 14 H

STATIONNEMENTS ALTERNATIFS
 LISTE DES PARKINGS :

- **PARKING DU GYMNASE JEAN-COLIGNON**
 (RUE DU 8-MAI-1945)
- **PARKING DE L'ESPACE CULTUREL BERNARD-DAGUE**
 (RUE DU 8-MAI-1945)
- **PARKING DES COMMERÇANTS**
 (26, RUE DE PARIS)
- **PARKING DE LA GARE**
 (PARKING PAYANT | PLACE DE LA GARE)
- **PARKING DE L'ANCIEN AUCHAN**
 (AVENUE DE LA GARE)



DÉVIATIONS
 MARDI 27 AOÛT,
 DE 4 H (DU MATIN) À 14 H

- **ENTRÉE SUR LOUVRES :**
 - Depuis la bretelle de la D317 menant au chemin de Chennevières ;
 - OU
 - Depuis la Z.A.C du Roncé, en direction du quartier des Frais-Lieux ;
 - OU
 - Depuis Puiseux-en-France, via l'avenue Charles-de-Gaulle ;
 - OU
 - Via la Z.I. de la Butte aux Bergers.
- **SORTIE DE LOUVRES :**
 - Via le quartier des Frais-Lieux, en direction de la Z.A.C du Roncé ;
 - OU
 - Via l'avenue Charles-de-Gaulle en direction de Puiseux-en-France ;
 - OU
 - Via l'avenue de Normandie > Avenue de la Vieille France, en direction de la D317 ;
 - OU
 - Via la Z.I. de la Butte aux Bergers.

LE TRAFIC SERA MOMENTANÉMENT INTERROMPU SUR LA D317 DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION, DEPUIS LE ROND-POINT D'ENTRÉE DE VILLE (ROND-POINT DE LA 2 CV) JUSQU'AU ROND-POINT DE LA DÉCHETTERIE, À PARTIR DE 10 H 30 ET POUR UNE DURÉE DE 20 MINUTES.

VEILLEZ À RENTRER VOS CONTENEURS POUBELLES EN TOUTS GENRES AU PLUS TARD MARDI 27 AOÛT AVANT 4 H DU MATIN.

PASSÉ CE DÉLAI, TOUT BAC LAISSÉ SUR LE TROTTOIR SERA SAISI PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE ET STOCKÉ AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL.

POUR RAPPEL : LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DU MARDI 27 AOÛT EST REPORTÉE AU MERCREDI 28 AOÛT.